

**TRAVAILLER
TOUJOURS PLUS
LONGTEMPS?** **NON À L'INITIATIVE
SUR LES RENTES
LE 3 MARS**

Berne, le 16 janvier 2024

Non à l'initiative antisociale et inadaptée sur les rentes

Le comité interpartis du NON a présenté aujourd'hui ses arguments contre l'initiative sur les rentes. Cette initiative exige que l'âge de la retraite soit automatiquement relevé chaque année. Or une telle solution est à la fois antisociale, technocratique et antidémocratique. Par conséquent, un comité bénéficiant de larges appuis, composé de représentant·e·s de la gauche comme de la droite, rejette l'initiative sur les rentes, qu'il juge inadaptée pour réformer la prévoyance vieillesse.

L'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux demande que dans un premier temps, l'âge de la retraite (désormais âge de référence) soit fixé à 66 ans pour les deux sexes, puis qu'il soit indexé de manière automatique sur l'espérance de vie des personnes de 65 ans. Le comité du non rejette l'initiative, qui constitue à ses yeux une solution inadaptée et antisociale aux défis que présente la prévoyance vieillesse. En plus d'ignorer la réalité vécue par les seniors sur le marché du travail, elle minimise les répercussions à prévoir sur le système de sécurité sociale et la santé de la population.

Il est bien clair aux yeux du comité du NON que l'initiative sur les rentes ne ferait qu'exacerber les inégalités sociales. Quiconque a un emploi peu qualifié vit moins longtemps en Suisse et quitte la vie professionnelle en moins bonne santé. Par conséquent, ce n'est pas l'espérance de vie qui doit être le seul facteur déterminant pour la fixation de l'âge de la retraite, mais aussi le nombre d'années restant à vivre en bonne santé. « Les personnes qui ont travaillé toute leur vie ont droit à une retraite en bonne santé et à une bonne qualité de vie le plus longtemps possible », a martelé **Léonore Porchet**, conseillère nationale Les VERT·E·S et vice-présidente de Travail.Suisse. **Adrian Wüthrich**, président de Travail.Suisse, a renchéri : « au lieu de devoir travailler jusqu'à notre mort, nous pouvons aujourd'hui passer nos vieux jours dans la sécurité et la dignité. Or l'initiative sur les rentes remet en question cet acquis majeur de notre État social. »

« Lors de la votation sur AVS21, nous avons promis que nous aborderions la prochaine réforme de manière globale et que nous ne nous contenterions pas de mettre en œuvre un nouveau relèvement de l'âge de référence. Et ce, en tenant compte du fait qu'il n'est pas possible pour tous les travailleurs et travailleuses de travailler simplement plus longtemps », a rappelé **Erich Ettlin**, conseiller aux États Le Centre. Il est déjà difficile aujourd'hui à la main-d'œuvre âgée au chômage de retrouver du travail. Au contraire, le problème de l'employabilité des seniors se poserait avec encore plus d'acuité. D'où un transfert des coûts vers d'autres assurances sociales.

L'initiative sur les rentes toucherait de plein fouet la classe moyenne et les petits revenus, sans pour autant améliorer significativement la santé financière de l'AVS. « Les personnes pouvant se le permettre continueraient comme aujourd'hui de prendre une retraite anticipée, au lieu de verser des cotisations salariales jusqu'à l'âge de la retraite. Par contre, les personnes à revenu normal ou faible seraient bien

obligées de travailler plus longtemps, quel que soit leur état de santé », a relevé **Melanie Mettler**, conseillère nationale vert'libérale. « Les modèles de retraite anticipée mis en place pour les gens ayant des métiers pénibles sont menacés. Les banquiers continueront de partir à la retraite à 60 ans, parce qu'ils peuvent se le permettre. Alors que monsieur et madame tout le monde devront travailler plus longtemps. C'est profondément injuste », a conclu **Pierre-Yves Maillard**, conseiller aux États PS et président de l'Union syndicale suisse.

Enfin, le comité a souligné la nature antidémocratique et technocratique de l'initiative sur les rentes. L'adaptation automatique, chaque année, de l'âge de la retraite entretiendrait un climat d'insécurité chez les travailleuses et travailleurs et entraînerait des coûts administratifs énormes. Ni le Conseil fédéral, ni le Parlement ou la population n'auraient leur mot à dire lors de la fixation de l'âge de la retraite. « L'ajustement automatique de l'âge de la retraite est un mécanisme rigide, incompatible avec nos principes démocratiques », a souligné **Thomas Bläsi**, conseiller national UDC.

Documents

Les interventions de la conférence de presse peuvent être téléchargées sur le lien suivant :

www.initiativesurlesrentes-non.ch

Renseignements

- Thomas Bläsi, conseiller national UDC, 079 831 68 70
- Erich Ettlin, conseiller aux États Le Centre, 079 399 60 80
- Pierre-Yves Maillard, conseiller aux États PS / président de l'USS, 079 743 42 37
- Melanie Mettler, conseillère nationale / vice-présidente des Vert'libéraux, 078 781 18 48
- Léonore Porchet, conseillère nationale Les VERT·E·S / vice-présidente de Travail.Suisse, 079 350 67 42
- Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93

Comité du NON

La liste régulièrement actualisée des membres du comité, ainsi que d'autres informations relatives au comité interpartis, sont publiées sous le lien suivant : www.initiativesurlesrentes-non.ch